HERMONT MARINE INC.
8080 TransCanada hwy, Ville St-Laurent, QC, H4S 1M5
Tel: (514) 856-1212 – www.hermont.com

GREEN MARINE SUPPORTER

2012

Calibration d'alarme de cale DECKMA

La résolution MARPOL MEPC.107 (49) stipule au point 4.2.9 L'alarme de cale de 15 ppm devrait enregistrer la date, l'heure et le statut de l'alarme, ainsi que l'état de fonctionnement du séparateur de d'eaux huileuse de 15 ppm. Le dispositif d'enregistrement devrait également stocker des données pendant au moins dix-huit mois et devrait être en mesure d'afficher ou d'imprimer un protocole pour une inspection officielle selon les besoins. Dans le cas où l'alarme de cale de 15 ppm est remplacée, des moyens devraient être fournis pour s'assurer que les données enregistrées restent disponibles à bord pendant 18 mois.

Ceci signifie que les données enregistrées ne doivent pas quitter le navire; ce qui signifie que l'unité informatique de l'alarme de cale DECKMA (OMD-24, 2005 et 2008) doit rester à bord du navire.

La cellule de mesure est montée pour un retrait facile: un fil électrique à connexion rapide, quatre écrous et un raccord sont tout ce qui doit être déconnecté. Envoyer uniquement la cellule de mesure permet une conformité totale et minimise les risques d'erreur humaine lors de la reconnexion.

Nous suggérons donc que lors de l'étalonnage de l'alarme de cale, vous ne transmettez à Hermont que la cellule de mesure (comme indiqué sur la photo).

Hermont a mis en place un programme d'échange de cellules de mesure, dans lequel nous fournissons au client une cellule de mesure étalonnée avant de retirer la cellule de mesure du navire. De cette façon, le système de séparation de cale reste entièrement opérationnel et le navire reste entièrement conforme aux exigences de MARPOL.

N'hésitez pas à nous contacter avant d'envoyer votre unité si vous avez des questions.